



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

emplois jeunes

Question écrite n° 31485

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur la formation des aides-éducateurs. En effet, les emplois jeunes recrutés dans le cadre des « nouveaux services, nouveaux emplois » devaient bénéficier d'une formation leur permettant, à l'issue de leur contrat de cinq ans, de s'insérer dans le monde du travail. Il semblerait, toutefois, que ces formations souhaitées par les aides-éducateurs ne les satisfassent pleinement, soit en raison de retards pris dans leur mise en place, soit en raison de leur caractère ne répondant pas pleinement à leurs attentes. Il le remercie de bien vouloir l'informer à ce sujet.

Texte de la réponse

Le bilan établi à l'égard du volet formation des aides-éducateurs a conduit le ministère de l'éducation nationale à réorienter le plan de formation et de professionnalisation des jeunes recrutés dans les établissements publics locaux d'enseignement. Un effort particulier est actuellement mis en oeuvre pour améliorer les deux volets de ce programme de formation, qui est prioritaire et doit constituer un instrument d'insertion adapté : d'une part, des procédures de conseil plus efficaces sont mises en place pour aider les jeunes à formuler un projet personnalisé de professionnalisation réaliste au regard de leur formation initiale, diplômante et qualifiante, et prenant en compte l'état prospectif des débouchés professionnels au niveau régional, dans le secteur privé comme dans le secteur public ; d'autre part, le ministère de l'éducation nationale travaille à diversifier les propositions de formation et de parcours professionnalisants. Plusieurs partenariats et accords-cadres, permettant d'organiser des sessions et des cursus adaptés aux besoins et aux contraintes des aides-éducateurs, sont en cours d'élaboration. Par ailleurs, des démarches expérimentales sont conduites dans plusieurs académies, en vue de rechercher des instruments et des acteurs susceptibles d'optimiser la professionnalisation des aides-éducateurs. Il peut s'avérer que certains aides-éducateurs échouent dans la formation entreprise et abandonnent un projet professionnel, initialement validé, qui leur apparaît inadapté. Des solutions sont alors recherchées en vue d'aider les jeunes à redéfinir un projet professionnel qui réponde à la fois à leurs attentes, à leurs compétences et aux possibilités d'insertion dans le marché du travail.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31485

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 juin 1999, page 3559

Réponse publiée le : 9 août 1999, page 4854